

<p>SÉANCE ORDINAIRE DU 2 mars 2015</p>

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 2 mars 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 3 - Madame Émilie Roberge
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon
 District No 5 - Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

Formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu , ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 2 février 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Avis de motion – Règlements uniformisés SQ
 - 5.2.1 Règlement concernant les alarmes (2015-RM-SQ-1)
 - 5.2.2 Règlement sur le colportage (2015-RM-SQ-2)
 - 5.2.3 Règlement concernant l'eau potable (2015-RM-SQ-3)
 - 5.2.4 Règlement concernant les animaux (2015-RM-SQ-4)
 - 5.2.5 Règlement concernant les nuisances (2015-RM-SQ-5)
 - 5.2.6 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics (2015-RM-SQ-6)
 - 5.2.7 Règlement concernant la circulation et le stationnement (2015-RM-SQ-7)

- 5.3 Mandat LGP- Phase 1....parc industriel
- 5.4 Augmentation de salaires des cadres
- 5.5 Démission du Directeur des travaux publics
- 5.6 Avis de motion- Amendement règ. rémunération des élus
- 5.7 Avis de motion –Règlement d’emprunt- Voirie 2015
- 5.8 Avis de motion- Amendement règlement 2011-138
Programme de revitalisation
- 5.9 Résolution -Vente pour taxes

6. CORRESPONDANCE

7. LOISIRS & CULTURE

- 7.1 Demande de permis de boisson- GALA DE BOXE

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Résolution relative à un plan de gestion des débordements- rue Létourneau
- 8.2 Mandat WSP –Réfection rue Lessard, trottoirs rue Principale et stationnement de l’aréna

9. INCENDIE

- 9.1 Demande d’appui pour l’utilisation de gyrophares verts
- 9.2 Autorisation signature d’une entente en matière d’entraide
- 9.3 Embauche de deux pompiers volontaires auxiliaires

10. URBANISME

- 10.1 Acceptation du plan proposé par Fondation Rues Principales
- 10.2 Adoption du premier projet de règlement –Dispositions relatives aux enseignes

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12. Prochaine séance
- 13. Levée de la séance

15-03-6230

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 2 MARS 2015

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 février est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-03-6231

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 février tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Informations par.:

M. Kaven Mathieu : M. Mathieu désire rectifier les faits sur le dossier Québec Asbestos. Il réitère que plusieurs contacts ont été établis par la municipalité avec différents ministères pour connaître à qui appartenait les droits miniers. Ces informations seront divulguées en temps et lieu. Personne ne nous a jamais informé que les droits miniers appartenait à la Société Asbestos bien que l'information était publique . M. Mathieu mentionne également que l'ensemble des travaux effectués étaient sous la supervision de la MRC des Appalaches.

M. François Baril : Ce dernier nous informe que le Comité Vieillir en Santé met à la disposition des gens un pamphlet avec les coordonnées des différentes ressources dans notre région. Il a également assisté à une journée de réflexion sur l'austérité. Concernant le Pacte rural la municipalité recevra une subvention de 4,400\$. Une rencontre est prévue concernant l'aménagement de la piste cyclable en bordure de la voie ferrée.

Mme Claudia Vachon : Une première rencontre a eu lieu pour le comité qui se penche sur l'avenir du loisir et des équipements à East Broughton. La Maison des jeunes a embauché deux moniteurs supplémentaires à temps partiel pour animer la maison des jeunes.

M. Claude Duchesne : Au niveau des ressources humaine M. Duchesne mentionne le départ de M. Steve Giguère qui poursuivra sa carrière dans le secteur privé.

Mme Émilie Roberge : Celle-ci nous informe d'une plus grande participation aux activités de la semaine de relâche. Le Festi-Neige a attiré 325 participants. Le retour du tournoi novice à l'aréna à la fin mars. Il y aura le retour des mardis de la culture cet été au parc Le Broughtonnais. Enfin le Comité d'embellissement a déposé les plans du secteur de la Caisse populaire et H.L.M. Les plans d'aménagement du boulevard Robert Vachon ont été également déposés.

M. François Trépanier : Le comité d'urbanisme s'est réuni une fois pour étudier une demande de dérogation mineure. Le service de Sécurité incendie a reçu une demande d'assistance pour un cas de désincarcération. Le nouveau camion de pompier a été reçu la semaine dernière.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

15-03-6232

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 28 février 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **297876.34\$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de décembre 2014 au montant de **13034.01\$**, des comptes de février 2015 au montant de **242722.74\$** et **42119.59 \$** pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Avis de motion- Règlements uniformisés SQ

15-02-6233

5.2.1 Règlement concernant les alarmes (2015-RM-SQ-1)

Avis de motion est donné par François Baril que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant les alarmes.

15-02-6234

5.2.2 Règlement sur le colportage (2015-RM-SQ-2)

Avis de motion est donné par Claudia Vachon que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant le colportage.

15-02-6235

5.2.3 Règlement concernant l'eau potable (2015-RM-SQ-3)

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant l'eau potable.

15-02-6236

- 5.2.4 Règlement concernant les animaux (2015-RM-SQ-4)
Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant les animaux.

15-02-6237

- 5.2.5 Règlement concernant les nuisances (2015-RM-SQ-5)
Avis de motion est donné par Claude Duchesne que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant les nuisances.

15-02-6238

- 5.2.6 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics (2015-RM-SQ-6)
Avis de motion est donné par Claudia Vachon que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

15-02-6239

- 5.2.7 Règlement concernant la circulation et le stationnement (2015-RM-SQ-7)
Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton adoptera un règlement concernant la circulation et le stationnement.

ADOPTÉ

5.3 Mandat LGP - Phase 1...parc industriel

15-03-6240

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de la firme LGP pour l'accompagnement relatif à l'implantation de motel industriel. La firme Stratégies immobilières LGP est également autorisée à représenter la municipalité auprès de DEC Canada. Le conseil municipal accepte de défrayer des honoraires prévus de 3500\$ pour ce mandat et le Directeur général est autorisé à signer l'entente liant les parties. Advenant des frais de déplacement et de repas à charger, ces derniers ne seront engagés que sur approbation préalable de la municipalité.

ADOPTÉ

15-03-6241

5.4 Augmentation de salaires des cadres

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une augmentation salariale pour les cadres. Le salaire offert au Directeur des Travaux publics sera majoré à 53 000 \$ annuellement et ce rétroactivement au 1^{er} janvier 2014. Pour 2015, ce dernier ainsi que le Directeur général recevront une augmentation de 3.5 %.

Quant au Directeur des loisirs, il recevra une augmentation de 2.5% du 01 mai au 31 décembre 2014 et 2.75% pour 2015 ainsi que le paiement des frais engendrés par une certification en administration des affaires.

ADOPTÉ

15-03-6242

5.5 Démission du Directeur des travaux publics

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission du Directeur des Travaux publics. Ce dernier quittera son poste le 3 avril prochain. M. Duchesne profite de la présence de M. Giguère pour le remercier de l'excellent travail accompli. Une lettre de remerciements pour le travail accompli lui sera adressée.

15-03-6243

De plus, il est proposé par François Trépanier et résolu d'autoriser le Directeur général à faire paraître dans les hebdomadaires régionaux une offre d'emploi pour embaucher un nouveau Directeur des Travaux publics.

ADOPTÉ

15-03-6244

5.6 Avis de motion -Amendement règ. rémunération des élus

Avis de motion est donné par Claude Duchesne que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal amendera le règlement traitant de la rémunération des élus.

15-03-6245

5.7 Avis de motion -Règlement d'emprunt 2015

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt en vue de réaliser divers travaux de voirie en 2015 dont la réfection d'une partie de la rue Lessard, des trottoirs sur la rue Principale et le stationnement de l'aréna.

**5.8 Avis de motion -Amendement règlement 2011-138
Programme de revitalisation**

15-03-6246

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal amendera le règlement numéro 2011-138 afin de prolonger la durée du remboursement de taxes foncières pour les immeubles de 4 logements et plus.

5.9 Résolution - Vente pour taxes

15-03-6247

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à transmettre à la MRC des APPALACHES la liste des contribuables endettés envers la municipalité et ce, pour enclencher le processus de VENTE POUR TAXES. Une liste est déposée par le Directeur général. De plus, même si certains dossiers ne sont pas pour vente pour taxes, le directeur général est autorisé à les transmettre à une firme de collections.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le Ministre des Transports demande qu'une rencontre ait lieu entre la municipalité et des intervenants du Ministère des Transports relativement à l'autorisation d'utiliser l'emprise ferroviaire longeant la voie ferrée du périmètre urbain en vue d'aménager une piste cyclable. Cette rencontre aura pour but de discuter des conditions d'occupation.

Une invitation fut reçue pour assister au 27^e colloque du Carrefour ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE qui aura lieu à Montmagny en mai 2015.

La firme SPE valeur assurable offre ses services pour la mise à jour du rapport d'évaluation pour fins d'assurances.

Les documents relatifs à l'Assemblée générale de Transport Adapté de la région de Thetford furent reçus.

15-03-6248

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que Mme Émilie Roberge soit déléguée pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante qui se tiendra le 26 mars 2015.

ADOPTÉ

7. LOISIRS & CULTURE

7.1 Demande de permis de boisson- GALA DE BOXE

15-03-6249

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le comité ARÉNA à tenir un GALA DE BOXE, le 25 avril 2015, à l'aréna, 300 rue Pelletier, East Broughton, et à faire une demande de permis de réunion pour cet événement à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Résolution relative à un plan de gestion des débordements – rue Létourneau

15-03-6250

CONSIDERANT les travaux de la rue Létourneau, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton s'engage à :

- à faire parvenir au MDDELCC un plan de gestion des débordements, signé par un ingénieur, décrivant les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour ne pas augmenter la fréquence des débordements et des dérivations observée sur l'ensemble ou sur une partie de son territoire;
- à assurer la réalisation des mesures compensatoires décrites dans le plan de gestion des débordements selon l'échéancier à convenir avec le MDDELCC;
- à tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement.

DE PLUS la municipalité d'East Broughton atteste :

-que le projet décrit dans les plans et devis est prévu dans le plan de gestion des débordements en cours d'élaboration;

-qu'elle s'engage à fournir un bilan des débits autorisés par le MDDELCC et des débits autorisés par la municipalité (redéveloppement) à l'intérieur du territoire visé par le plan de gestion des débordements et des dérivations.

ADOPTÉ

15-03-6251

De plus, concernant le même dossier...il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution portant le numéro 14-11-6166 afin d'ajouter la phrase suivante :

La municipalité d'East Broughton autorise WSP Canada Inc. à soumettre cette demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

ADOPTÉ

8.2 Mandat WSP – Réfection rue Lessard- trottoirs rue Principale et stationnement aréna

15-03-6252

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme WSP pour réaliser un estimé des travaux à réaliser en 2015 dont entre autres, une réfection de la rue Lessard, le remplacement d'un trottoir sur la rue Principale et le stationnement de l'aréna. Les honoraires prévus s'élèvent à 1675\$ plus taxes.

15-03-6253

9. INCENDIE

9.1 Demande d'appui pour l'utilisation de gyrophares vert

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche du regroupement « LE GYROPHARE VERT POUR LES POMPIERS DU QUÉBEC » pour l'utilisation de gyrophares verts pour les services incendie.

ADOPTÉ

15-03-6254

9.2 Autorisation pour la signature d'une entente en matière d'entraide

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Directeur général à signer l'entente en matière d'entraide lors d'un incendie entre le SSI de Tring Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin et le SSI d'East Broughton –Sacré-Cœur-de-Jésus.

ADOPTÉ

15-03-6255

9.3 Embauche de deux pompiers volontaires auxiliaires

CONSIDÉRANT le décès de Pierre Vachon et les départs de René Routhier et Mathieu Lessard comme pompiers volontaires, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. David Nadeau et Mme Marie –Philip Cloutier comme pompiers auxiliaires.

ADOPTÉ

15-03-6256

10. URBANISME**10.1 Acceptation du plan proposé par Fondation Rues****Principales**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan de réaménagement proposé par Fondation Rues Principales pour refaire la configuration, modifier certains aires de stationnement etc et ce, dans le secteur de l'Église, aréna.

ADOPTÉ

15-03-6257

**10.2 Adoption du premier projet de règlement –
Dispositions relatives aux enseignes**

VU les dispositions prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le Conseil désire amender le règlement de zonage 97-027 afin de modifier les dispositions relatives aux enseignes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2015-172. Ce premier projet de règlement est disponible au bureau pour consultation.

ADOPTÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets suivants :

- Comptes de taxes
- Dossier : mines Québec Asbestos

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 13 avril 2015 à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-03-6258

Il est **proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21h20.**

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

NORMAND LAPLANTE, Dir. général